

## Des congrès panafricains à l'Organisation de l'unité africaine

### Les circulations transimpériales dans la formation des diplomates africains postcoloniaux

Ayrton Aubry

Citer cet article : Aubry Ayrton (2022), « Des congrès panafricains à l'Organisation de l'unité africaine : les circulations transimpériales dans la formation des diplomates africains postcoloniaux », *Revue d'Histoire Contemporaine de l'Afrique*, n° 3, 157-168, en ligne. URL : <https://oap.unige.ch/journals/rhca/article/view/03aubry>

Mise en ligne : octobre 2022

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2022.0311>

#### Résumé

Les mois qui suivent les indépendances africaines des années 1960 sont riches d'événements diplomatiques entre de nouveaux acteurs sur la scène internationale. Alors que ces rencontres, comme celles des groupes Monrovia et de Casablanca, sont régulièrement réduites à l'opposition idéologique entre leurs principales figures (en particulier Kwame Nkrumah et William Tubman), elles rassemblent en réalité des centaines d'individus. Certains ont été formés suivant des schémas de mobilités transimpériales, et ont participé aux discussions des projets panafricains dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. Cet article évalue leur place dans les congrès panafricains depuis 1900 jusqu'à la création de l'OUA en mai 1963, et identifie leurs apports complémentaires et concurrents aux projets portés par les chefs d'États et de gouvernements nouvellement indépendants. Les mobilités transimpériales sont un facteur clé dans l'établissement d'un multilatéralisme sur le continent, et complexifient le récit d'États se légitimant par une souveraineté « négative » après les indépendances.

**Mots-clés :** Organisation de l'unité africaine ; congrès panafricains ; panafricanisme ; multilatéralisme ; diplomatie ; indépendances ; souveraineté

#### *From pan-African congresses to the Organisation of African Unity : trans-imperial circulations in the education of post-colonial African diplomats*

#### Abstract

The months that follow independences in Africa are rich of diplomatic events between new actors on the international stage. Yet, these interactions, such as those between the so-called Monrovia and Casablanca groups, are usually primarily portrayed as a binary ideological opposition between their most prominent figures (such as Kwame Nkrumah and William Tubman). They actually gathered hundreds of different individuals. Some were formed following trans-imperial mobility schemes, and had their say in discussing pan-African projects from the early XX<sup>th</sup> century. This paper evaluates their weight in pan-African congresses from 1900 to the creation of the OAU in May 1963. It also explores how they complement or how they challenge projects led by new heads of states and governments. Trans-imperial mobilities are a key factor in establishing multilateral discussions on the continent. It complicates narratives of States that relied heavily on "negative" sovereignty after independence to legitimize themselves.

**Keywords:** Organisation of African Unity; pan-African congresses; pan-Africanism; multilateralism; diplomacy; independences; sovereignty



Cet article dresse le portrait des institutions panafricaines contemporaines non pas seulement comme le résultat d'un compromis idéal auquel elles sont souvent réduites, entre le fédéralisme de Nkrumah et le modèle coopératif de Tubman, mais comme l'aboutissement d'un processus de plus d'un demi-siècle qui a mobilisé des centaines d'acteurs dans différents contextes. La littérature s'est déjà saisie de la question des individus qui donnent corps aux relations transimpériales de la fin des empires coloniaux, à travers le rôle des syndicats, des femmes, des étudiants et professeurs, etc.<sup>1</sup> Nous proposons ici d'étudier la formation d'une classe de diplomates à cette même période. Si leur rôle n'est pas aussi prééminent que celui des chefs d'État au lendemain des indépendances, la première génération de diplomates africains officiels ne participe pas moins à la matérialisation de plusieurs composantes du panafricanisme dans la formation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), et à l'articulation d'un ensemble diplomatique régional dynamique.

De qui est constitué le personnel diplomatique africain au lendemain des indépendances ? Alors que le modèle du « chef de l'exécutif omnipotent » a longtemps dominé la littérature académique<sup>2</sup>, notre intérêt porte ici sur le rôle des ministres des Affaires étrangères, des diplomates nationaux, ainsi que de certaines figures de l'OUA, dont la présence se donne à voir bien avant les indépendances, dès les conférences et congrès panafricains de 1900 à 1945.

La décolonisation en Afrique occidentale et équatoriale française (AOF-AEF) s'accompagne d'une intense activité diplomatique, qui participe également de la construction des États postcoloniaux. À ce moment, les grandes figures indépendantistes largement identifiées n'ont pas le monopole de l'activité diplomatique, et insister sur les figures de second plan permet d'identifier des tensions dans la formation des États postcoloniaux, ainsi que de complexifier le récit de l'histoire du panafricanisme contemporain. Alors que le parcours intellectuel des grandes figures des indépendances fait l'objet d'une littérature soutenue<sup>3</sup>, de même que leurs conceptions des projets nationaux ou fédéraux<sup>4</sup>, nous nous penchons ici sur les personnalités de second plan chargées de concrètement mettre en place ces projets, en particulier pour ce qui concerne l'institutionnalisation du panafricanisme.

L'intérêt pour les administrations internationales prend de l'importance dans la littérature scientifique actuelle, et les administrations internationales africaines ne sont pas exclues de cette tendance<sup>5</sup>. Cet article permet d'éclairer cette discussion en lui apportant une dimension historique, étape majeure dans la constitution d'une lecture non unanimiste ou essentialiste des problématiques africaines contemporaines<sup>6</sup>. Approcher historiquement le personnel diplomatique en Afrique permet de relever comment des institutions et des pratiques qui existent encore aujourd'hui ont été débattues et ont changé au cours de la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Comment se construit historiquement le personnel diplomatique en Afrique ? Quel est le rôle des circulations transimpériales dans leur formation ? Par ailleurs, ce travail nous permet de complexifier la transition entre les territoires coloniaux et les États postcoloniaux, en interrogeant le caractère progressif du passage de l'un vers l'autre<sup>7</sup>.

Loin de représenter une appréhension unanime des relations internationales postcoloniales, l'OUA est le fruit de près de 60 ans de discussions contradictoires (au moins depuis le congrès de Londres en 1900) et de circulations entre les acteurs panafricains, dont la définition même varie au cours du siècle. Même après son établissement, l'OUA continue de se transformer au fil des mandats de ses secrétaires généraux. Insister

<sup>1</sup> Comme le montrent en particulier les premiers travaux de Frédéric Cooper, mais aussi l'organisation plus récente de l'ANR SyndiQuAf, entre février 2019 et février 2022 (<https://syndiquaf.hypotheses.org/>). Voir aussi Labrune-Badiane Céline et Smith Étienne (2018), *Les hussards noirs de la colonie : instituteurs africains et petites patries en AOF (1913-1960)*, Paris, Karthala ; et Blum Françoise (2017), « D'une révolte africaine à l'autre : passeurs et transferts », *Monde(s). Histoire, Espaces, Relations*, 11, pp. 37-59 ; ou Barthélémy Pascale (2016), « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940-1950 », *Le Mouvement social*, 255(2), pp. 17-33.

<sup>2</sup> Shaw Timothy (dir.) (2017), *African foreign policies in international institutions*, New York/Berlin/Heidelberg, Springer.

<sup>3</sup> Wilder Gary (2015), *Freedom time: Negritude, decolonization, and the future of the world*, Durham /London, Duke University Press.

<sup>4</sup> Cooper Frederick (2014), *Citizenship between empire and nation: remaking France and French Africa, 1945-1960*, Princeton, Princeton University Press.

<sup>5</sup> Voir parmi deux exemples récents : Kwasi Tiekou Thomas, Gänzle Stefan et Trondal Jarle (2020), « People Who Run African Affairs: Staffing and Recruitment in the African Union Commission », *The Journal of Modern African Studies*, 58(3), pp. 461-481 ; van Wyk Jo-Ansie (2020), « Candidature Diplomacy: South Africa and Nkosazana Dlamini-Zuma's Candidature to Chair the AU Commission, 2011-2012 », *South African Journal of International Affairs*, 27(3), pp. 317-338.

<sup>6</sup> Hountondji Paulin J. (1977), *Sur la « Philosophie africaine » : critique de l'ethnophilosophie*, Paris, Maspero.

<sup>7</sup> Cooper Frederick (2019), *Africa since 1940: the past of the present* (2nd edition), New York, Cambridge University Press.

sur les négociations entre les diplomates africains dans les années 1950 et 1960 nous permet d'identifier le rôle des grandes conférences de cette période dans les circulations sur le continent, et de nuancer une approche longtemps prédominante de la souveraineté « négative » des États africains après les indépendances, c'est-à-dire reposant sur la reconnaissance extérieure et non sur une légitimité intérieure<sup>8</sup>.

La diplomatie en Afrique n'est pas née à la fin de la période coloniale. De nombreux travaux montrent et étudient des relations riches et codifiées sur le temps long et sur l'ensemble du continent<sup>9</sup>. Les recherches sur les ruptures et continuités entre la diplomatie des systèmes politiques précoloniaux et des États postcoloniaux n'ont pas été directement exploitées ici, mais nous ne nions pas leur intérêt d'étude<sup>10</sup>. Cet article ne mentionne pas non plus directement le cérémoniel et le quotidien de l'activité diplomatique, qui couvre par exemple le statut des diplomates ou leur mission précise, et reconnaît qu'une littérature déjà importante existe à ce sujet, notamment suite à un intérêt particulier pour la question dans les années 1960 et 1970<sup>11</sup>.

Notre propos ici est de rendre compte d'une diplomatie représentative d'États, et non plus de territoires dont les relations extérieures sont médiées par une métropole coloniale. Dire que la diplomatie en Afrique a été interrompue par la colonisation ne correspond d'ailleurs pas à la réalité, comme le montre l'intense activité de l'Éthiopie avec les puissances extracontinentales dans l'entre-deux-guerres<sup>12</sup>, et avec le reste du continent depuis plus longtemps encore. L'Éthiopie occupe aussi une place centrale dans le développement du panafricanisme à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, que l'on retrouve dans les congrès panafricains de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et qui donneront naissance ensuite aux conférences de la fin des années 1950 et du début des années 1960 qui nous intéressent ici. Plusieurs personnages féminins ont été identifiés dans les premiers congrès panafricains<sup>13</sup>, mais de manière moins systématique par la suite, et le faible accès conjoncturel aux sources de première main ne nous permet pas dans cet article de creuser cette question pour les conférences panafricaines postcoloniales.

L'OUA a été créée en 1963 avec 32 États membres à l'origine, dont 30 ou 31 chefs d'État étaient présents à Addis Abeba lors de la réunion originelle<sup>14</sup>. L'organisation est le fruit de discussions au sujet de questions qualifiées par la suite comme panafricaines qui ont commencé dès 1900, avec la conférence panafricaine de Londres, jusqu'aux derniers travaux à Monrovia et Lagos en mai 1961 et janvier 1962, et aux négociations entre ministères des Affaires étrangères nationaux une semaine avant l'arrivée des chefs d'État à Addis Abeba en mai 1963. L'expérience partagée de la colonisation a fait insister les acteurs sur l'urgence de la décolonisation de l'ensemble du continent, tout en préservant des relations stables entre les États postcoloniaux. Le Comité de libération de l'OUA, premier organe actif de l'organisation panafricaine, illustre cela<sup>15</sup>. La décolonisation n'était cependant pas le seul objectif de l'organisation panafricaine, sans quoi elle se serait dissoute après la chute des derniers régimes coloniaux sur le continent.

Les questions de politique étrangère et de diplomatie sont d'autant plus importantes pour notre sujet qu'il s'agit précisément d'un des domaines où la domination coloniale s'exerçait le plus unilatéralement. Pour reprendre les propos d'Asteris Huliaras et Konstantinos Magliveras, « il n'y avait pas tant une diplomatie africaine qu'une diplomatie à propos de l'Afrique<sup>16</sup> ». Dans ce sens, les conférences internationales dès 1900,

<sup>8</sup> Clapham Christopher S. (1996), *Africa and the international system: the politics of state survival*, New York, Cambridge University Press.

<sup>9</sup> Deux exemples récents et reconnus dans la littérature historique sont Gomez Michael A. (2018), *African dominion: a new history of empire in early and medieval West Africa*, Princeton, Princeton University Press ; et Thornton John K. (2020), *A history of West Central Africa to 1850*, New York, Cambridge University Press.

<sup>10</sup> Voir par exemple Adjaye Joseph (1996), *Diplomacy and Diplomats in 19<sup>th</sup> century Asante*, Trenton (NJ), Africa World Press

<sup>11</sup> Huliaras Asteris et Magliveras Konstantinos (2016), « African Diplomacy », in M. Constantinou Costas, P. Kerr et P. Sharp (dir.), *The SAGE Handbook of Diplomacy*, New York, Sage Publications, pp. 398-413.

<sup>12</sup> L'Éthiopie fait partie de la Société des Nations, et y effectue une forte activité, notamment lors de l'agression italienne usant d'armes chimiques en 1936.

<sup>13</sup> Adi Hakim, Sherwood Marika et Padmore George (1995), *The 1945 Manchester Pan-African Congress revisited* (3rd edition), London, New Beacon Books.

<sup>14</sup> Les chiffres varient selon les sources, voir par exemple Houser George (1963), « Report on a Trip to Africa, May-June 1963 », New York, African Committee on Africa ; ou Amate C. O. (1986), *Inside the OAU: Pan-Africanism in practice*, London, Palgrave Macmillan.

<sup>15</sup> Nash Kathryn (2021), « Embracing State Security: The Peace and Security Norms and Structures of the Organisation of African Unity, 1963-1993 », in M. Grilli et F. Gerits (2021), *Visions of African Unity: New Perspectives on the History of Pan-Africanism and African Unification Projects*, London, Palgrave MacMillan, pp. 263-288.

<sup>16</sup> Huliaras A. et Magliveras K., « African Diplomacy », chap. cité, notre traduction.

puis encore plus à partir des conférences panafricaines d'Accra en 1958, sont une véritable occasion pour les membres de nouveaux et futurs États indépendants de « pratiquer » la diplomatie. Quel est le poids de ces expériences collectives dans les pratiques diplomatiques africaines postcoloniales ? Cela n'est observable que si l'on arrive à se dégager de la lecture traditionnelle de ces événements, qui tend à se centrer sur la trajectoire des grandes figures, ou sur les oppositions idéologiques entre le groupe de Monrovia et celui de Casablanca.

De 1900 à 1963, les conférences se multiplient en dehors de l'Afrique puis sur le continent, mobilisant des acteurs nombreux et variés, dont on ne retient souvent que les grands noms de figures intellectuelles majeures ou de futurs chefs d'État (W. E. B. Du Bois, George Padmore, Kwame Nkrumah, Hastings Banda, etc.). Ces événements ont en réalité régulièrement rassemblé plusieurs centaines de personnes, ce qui témoigne de la vitalité des circulations transimpériales de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, étudier ces conférences permet de préciser notre compréhension de la transition d'un système impérial vers un ensemble d'États indépendants, avec entre-temps certaines expérimentations fédérales. Si les formes des conférences changent au cours du temps, une certaine continuité peut aussi être observée. Par exemple, les conférences des États africains indépendants, qui se tiennent à partir de 1958, tirent leur origine dans la conférence panafricaine de Manchester de 1945<sup>17</sup>. Il faut relever par ailleurs que les acteurs africains ne sont pas étrangers aux dynamiques mondiales des années 1945-1960, et participent à d'autres événements internationaux comme la conférence de Bandung de 1955.

Bien souvent, et notamment à partir de 1958, les grandes figures panafricaines que nous connaissons aujourd'hui font un discours lors de ces conférences, mais ce sont les diplomates au second plan qui sont chargés d'appliquer les décisions prises lors des réunions. Ces décisions ne sont d'ailleurs pas toujours respectées, ou peuvent changer au fil des rencontres. Par exemple, alors que la *All-African People's Conference* de 1958 à Accra prévoyait l'établissement d'une organisation panafricaine au Ghana, c'est finalement à Addis Abeba qu'elle sera installée en 1963. Sans minimiser le poids des personnalités dans la construction des récits panafricains et leur caractère dialectique<sup>18</sup>, nous nous écartons ici de cette narration, ou du moins la traitons en arrière-plan de notre sujet.

Cet article évalue dans un premier temps la présence dans les congrès panafricains du futur personnel diplomatique africain. Ces diplomates formés par les mobilités transimpériales du xx<sup>e</sup> siècle sont partie prenante dans la construction des institutions panafricaines des années 1960, comme le montre la vitalité des discussions de 1963 qui précèdent la mise en place de l'OUA. L'étude de leur parcours et leur apport complexifie le récit de l'institutionnalisation du panafricanisme à la lumière des mobilités transimpériales puis post-coloniales. Le multilatéralisme postcolonial se construit aussi à partir de ces mobilités et interactions répétées entre personnalités diplomatiques de second plan, qui réussissent parfois à infléchir les décisions des chefs d'État et de gouvernement sur le continent.

## **Des circulations transimpériales vives, qui participent à la formation d'une génération de diplomates**

### **Étudier les trajectoires individuelles**

Sous la colonisation et au début des années 1960, les sources d'informations sur les trajectoires biographiques individuelles varient. Pour plusieurs raisons, toutes dressent un portrait différent de la génération de diplomates que nous cherchons à étudier. Dans le contexte de la guerre froide, les services de renseignements américains ont produit une importante documentation sur les parcours individuels supposés proches du bloc communiste. Cela explique en partie que de si nombreux détails existent sur les syndicalistes africains qui se retrouvent dans les conférences des années 1950 et 1960. C'est par exemple le cas d'Abdoulaye Diallo en Guinée<sup>19</sup> (vice-président de la Fédération syndicale mondiale) ou de Wallace-Johnson en Sierra Leone. Une

<sup>17</sup> Erasmus H. Kloran (1962), « African Unification Movements », *International Organization*, 16(2), pp. 387-404.

<sup>18</sup> Boukari-Yabara Amzat, (2014), *Africa unite! une histoire du panafricanisme*, Paris, La Découverte.

<sup>19</sup> Il apparaît dans un rapport de la CIA de 1961 sur la *All-African People's Conference*, par exemple : CIA, « The All Africa Peoples Conference in 1961 », 1<sup>er</sup> novembre 1961, CIA-RDP78-00915R001300320009-3 ; mais aussi dans quelques travaux académiques comme (1960), « The Cold War in the Tropics: Communist Pressure on the African Mind », *The Round Table*, 51(201), pp. 15-21.

partie des acteurs que nous étudions dans ce papier a aussi produit ses mémoires<sup>20</sup>. D'autres personnalités restent en revanche beaucoup moins visibles à partir de l'étude des archives écrites.

L'étude des élites africaines sous la colonisation française laisse penser que la première génération de diplomates africains serait plutôt issue d'un « compromis », où les autorités coloniales françaises admettraient à des postes de haute administration des individus ne demandant pas la sécession avec l'Empire<sup>21</sup>. En effet, la formation des élites administratives coloniales passe par un parcours scolaire, avec des points de passage sinon obligés du moins récurrents comme l'école William Ponty à Gorée<sup>22</sup> ou des universités parisiennes<sup>23</sup> et d'autres capitales métropolitaines, ou encore l'École nationale de la France d'outre-mer<sup>24</sup>. Cependant, si ces formations préparent à une gestion administrative des colonies intégrée dans un ensemble impérial plus large, il est peu ou prou question de formation à la diplomatie, qui reste une compétence métropolitaine. La capacité des colonies à avoir une « politique étrangère » est niée (au même titre que d'autres secteurs considérés comme régaliens, comme les télécommunications et les forces armées, qui restent dépendants de la métropole<sup>25</sup>).

En réalité, tout au long du xx<sup>e</sup> siècle, les pratiques diplomatiques officieuses puis officielles panafricaines se démarquent par leur originalité, comme l'illustre l'organisation des congrès panafricains et des premières conférences postcoloniales. Ces événements transimpériaux contribuent durablement à la formation biographique de plusieurs diplomates postcoloniaux.

### **De la participation aux congrès panafricains à la carrière diplomatique postcoloniale**

Les participants africains des congrès panafricains de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle ont un profil différent de ceux que l'on retrouvera dans les conférences postcoloniales. En effet, ces congrès se situant presque exclusivement en Europe et à New York (Du Bois tente à deux reprises d'organiser un congrès en Afrique, mais cela lui est refusé par les autorités coloniales), beaucoup des participants du continent sont des missionnaires ou des professeurs d'Afrique de l'Ouest anglophone ayant été éduqués par des missionnaires dans leur jeunesse avant de suivre une formation professionnelle en Europe ou aux États-Unis. C'est le cas de James Emman Kwegyir Aggrey, Mbonu Ojike<sup>26</sup> ou Obafemi Awolowo, figures postcoloniales importantes au Ghana et au Nigéria, mais aussi d'autres futures personnalités diplomatiques africaines.

Sur les 26 délégués africains présents au congrès de Manchester en 1945, plusieurs se retrouveront sur la scène internationale après les indépendances. La *West African Students Union* (WASU) fournit une portion des délégués, avec Ako Adjei (futur ministre des Affaires étrangères du Ghana), Joe Appiah (il sera *Acting Deputy Secretary* à l'ONU en 1966<sup>27</sup>). Ces parcours, en plus de la personnalité de Kwame Nkrumah, contribueront à propulser le Ghana sur la scène continentale et internationale après les indépendances bien plus que les autres États africains<sup>28</sup> et illustrent le lien entre la vitalité des rencontres pré-indépendance et une diplomatie volontariste postcoloniale. Jaja Wachuku est aussi présent à Manchester, il sera le premier représentant permanent du Nigéria à l'ONU, puis ministre des Affaires étrangères au moment de la conférence d'Addis Abeba de mai 1963, décisive dans la création de l'OUA. De la même manière, Mbiyu Koinange, futur chargé des Affaires africaines et ministre des Affaires étrangères du Kenya, participe au congrès panafricain de New York en 1927.

<sup>20</sup> Voir entre autres : Kane Falilou (2010), *Vue d'aigle sur la diplomatie sénégalaise de 1960 à nos jours : morceaux choisis*, Dakar, Nouvelles Éditions africaines du Sénégal ; Touray Omar A. (2016), *The African Union: The First Ten Years*, New York/London, Rowman & Littlefield ; Amate C. O., *Inside the OAU...*, *op. cit.*

<sup>21</sup> Bancel Nicolas (2002), « La voie étroite : la sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation », *Mouvements*, 21-22(3), pp. 28-40.

<sup>22</sup> De futurs dirigeants de premier plan y passent, de manière bien connue et étudiée déjà, comme Félix Houphouët-Boigny.

<sup>23</sup> Goebel Michael et Stockman Pauline (2017), *Paris, capitale du tiers monde : comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, Paris, La Découverte ; Brisson Thomas (2018), *Décentrer l'Occident : les intellectuels postcoloniaux chinois, arabes et indiens et la critique de la modernité*, Paris, La Découverte.

<sup>24</sup> Becker Charles (dir.) (1997), *AOF : réalités et héritages : sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960*, Paris, Karthala.

<sup>25</sup> Bancel N., « La voie étroite », art. cité.

<sup>26</sup> Amate C. O., *Inside the OAU...*, *op. cit.*

<sup>27</sup> Nous récupérons ces informations en grande partie grâce au formidable travail de Marika Sherwood. Voir Sherwood Marika (2011), *Origins of Pan-Africanism: Henry Sylvester Williams, Africa and the African diaspora*, New York, Routledge ; et Adi H., Sherwood M. et Padmore G., *The 1945 Manchester Pan-African...*, *op. cit.*

<sup>28</sup> Woronoff Jon (1970), *Organizing African unity*, Metuchen (N.J.), Scarecrow Press.

Les congrès panafricains ne sont pas les seules occasions pour les élites africaines de se rencontrer et pour les projets panafricains d'évoluer, car d'autres événements ont lieu, notamment organisés par les partis politiques et les syndicats, particulièrement en Afrique de l'Ouest francophone (RDA, UGTAN, etc.), et ces rencontres ainsi que leurs acteurs ont déjà abondamment été traités dans la littérature<sup>29</sup>. Les femmes ne sont pas absentes des rencontres diplomatiques qui mènent à la naissance de l'OUA. L'éducation en AOF étant en partie déterminée par le genre cependant, leurs parcours diffèrent de celui des hommes dans les sociétés coloniales et postcoloniales. Dès 1958, par exemple, Florence Addison représente le Ghana à la troisième commission des Nations unies. Marie-Thérèse Camille Senghor Basse illustre aussi la place des femmes dans les mobilités transimpériales : née à Rufisque et diplômée à Paris, elle travaille à Conakry puis Boké, et finit représentante permanente du Sénégal à la FAO dans les années 1960. Andrée Blouin participe aux premiers gouvernements en Guinée, en Centrafrique et au Zaïre. Jeanne Martin Cissé, figure importante de l'indépendance guinéenne formée à Rufisque, déléguée à la Fédération internationale démocratique des femmes (FIDF), devient une personnalité diplomatique majeure dans les années 1970 (entre autres représentante permanente de la Guinée à l'ONU à partir de 1972)<sup>30</sup>.

Par ailleurs, d'autres rencontres diplomatiques ont lieu pendant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, même si toutes n'aboutissent pas. Le journaliste et avocat ghanéen Casely Hayford tente avec le soutien de la WASU d'organiser une rencontre panafricaine à partir de 1913, mais la Première Guerre mondiale contrecarre ses plans<sup>31</sup>. En mars 1920, finalement, est organisée à Accra une rencontre de plus de 50 délégués du Nigéria, de la Sierra Leone, de la Gambie et du Ghana, avec une très forte surreprésentation de ce dernier (40 délégués<sup>32</sup>). D'autres conférences ont suivi, à Freetown en 1923, à Banjul en décembre 1925, et à Lagos en décembre 1929. Tout comme les congrès panafricains organisés en Europe et aux États-Unis sur la même période, ces rencontres ne se limitent pas aux questions diplomatiques, et brassent un large ensemble de personnalités et de thèmes abordés. Entre 1959 et 1962, 25 conférences régionales sont organisées en Afrique<sup>33</sup>. Elles constituent des occasions supplémentaires pour les acteurs concernés d'apprendre par la pratique les codes des rencontres internationales qui suivront les indépendances.

## **Les diplomates dans les conférences postcoloniales : la complexification des récits panafricains**

### *Des conférences nombreuses qui entretiennent les relations transimpériales*

La préparation des conférences change à partir de 1958, par rapport aux congrès panafricains qui existaient entre 1900 et 1945. Les seconds nécessitaient principalement une récolte de fonds en amont, et des discussions sur les sujets qui seraient abordés (par exemple, la question de la guerre des Boers ou des lynchages pour la conférence de 1900, comme le montre Marika Sherwood dans son étude des échanges entre Henry Sylvester Williams et Booker T. Washington<sup>34</sup>). Après les premières indépendances, l'organisation des conférences est radicalement différente, non seulement du fait de leur localisation géographique, désormais en Afrique continentale, mais aussi car il ne s'agit plus de chercher des mécènes pour soutenir financièrement la location temporaire d'une salle. Des bâtiments publics peuvent désormais être mobilisés, et les moyens ne sont plus de la même ampleur. Cela permet d'établir un secrétariat plus solide pour assurer la continuité entre les conférences.

Par ailleurs, alors que les documents produits par les congrès panafricains avaient surtout des traits déclaratoires, ceux des conférences postcoloniales sont bien plus programmatiques. L'héritage déclaratoire des congrès panafricains ne disparaît pas pour autant, comme l'illustrent les mentions de la situation congolaise

<sup>29</sup> Becker C., AOF: réalités et héritages..., *op. cit.* ; Cooper Frederick (1996), *Decolonization and African society: the labor question in French and British Africa*, New York, Cambridge University Press.

<sup>30</sup> Je remercie l'un de mes relecteurs anonymes pour la suggestion de ces deux dernières références, voir par exemple Pascale Barthélemy (2010), *Africaines et diplômées à l'époque coloniale, 1918-1957*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

<sup>31</sup> Biney Ama (2018), « Pan-Africanism », in E. Fiddian-Qasmiyeh et P. Daley (dir.), *Routledge Handbook of South South Relations*, New York, Routledge, pp. 177-187.

<sup>32</sup> Amate C. O., *Inside the OAU...*, *op. cit.*

<sup>33</sup> Spencer John H. (1962), « Africa at the UN: Some Observations », *International Organization*, 16(2), p. 385.

<sup>34</sup> Sherwood M., *Origins of Pan-Africanism...*, *op. cit.*

ou la dénonciation des essais nucléaires français dans le Sahara, qui ne sont pas suivies d'appels à actions collectives particulières dans les résolutions.

À cet égard, les *All African People's Conferences* (AAPC) sont particulièrement intéressantes, car elles interviennent à cheval entre les années 1950 et 1960, et on y trouve des diplomates officiels aussi bien que des futurs diplomates d'États encore non indépendants. Sur la forme, les AAPC marquent la transition entre les congrès panafricains de la première moitié du siècle et les conférences postcoloniales. Organisées entre 1958 et 1961 à Accra, Tunis et au Caire, elles rassemblent jusqu'à 200 délégués, et sont un tournant dans les conférences panafricaines. Elles mobilisent des acteurs beaucoup plus hétérogènes et sont sociologiquement plus proches des congrès panafricains, alors que les conférences postcoloniales rassembleront un personnel diplomatique de plus en plus spécialisé.

À Accra, du 8 au 13 décembre 1958, des neuf États africains indépendants à l'époque, seul le Soudan n'était pas représenté. Un journaliste américain remarque que cette conférence est l'occasion d'une première rencontre entre les délégués de l'Afrique francophone et ceux de l'Afrique anglophone<sup>35</sup>. Par ailleurs, à la fin de la première conférence, le syndicaliste guinéen Abdoulaye Diallo est chargé de former un secrétariat général permanent pour préparer la prochaine rencontre deux ans plus tard. Il était alors représentant permanent de la Guinée au Ghana, autre illustration des circulations transimpériales dans la période charnière entre la colonisation et la décolonisation<sup>36</sup>.

Très peu d'attention est portée dans les travaux sur le panafricanisme aux discours des diplomates lors des rencontres panafricaines, considérant qu'ils ne s'écartent que très peu des discours des principales figures des indépendances, ou qu'ils ne sont que le relai d'une parole gouvernementale très contrôlée. Si cela peut être vrai dans le cas de discours à l'ONU ou lors de rencontres majeures, c'est aussi oublier que les États postcoloniaux n'ont pas toujours un contrôle total sur les diplomates, en particulier lorsque ceux-ci sont dépêchés auprès d'une organisation internationale. Ainsi, Sékou Touré ne peut pas empêcher la nomination de Diallo Telli comme premier secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine en juillet 1964, comme nous le montrerons plus loin<sup>37</sup>.

### **Des diplomates au premier plan dans la préparation de la conférence de mai 1963 établissant l'OUA**

Prêter attention aux diplomates lors des conférences implique de s'intéresser au processus de fabrication des communiqués finaux précédant les grandes allocutions. Le rôle du personnel diplomatique africain, indispensable dans le processus d'atteinte d'un compromis, se cristallise particulièrement dans les derniers instants qui précèdent la création de l'OUA. Dans le cas de la conférence d'Addis Abeba de 1963 qui institue l'Organisation de l'unité africaine, pendant une semaine, les délégations des ministères des Affaires étrangères ont négocié les termes à partir de plusieurs *drafts* soumis par les différents groupes<sup>38</sup>. Dans ce cadre, l'action des chefs d'État est habituellement à la marge seulement, et vient principalement couronner ce processus. À Addis Abeba, quatre *drafts* sont proposés par le groupe de Casablanca, le groupe de Monrovia, le Ghana et l'Éthiopie. Seules les rencontres de fonctionnaires diplomatiques ont permis de dépasser les clivages entre les personnalités postcoloniales et, dans ce cas, le *draft* de l'Éthiopie est accepté comme base des discussions entre les représentants, ce qui aurait été plus difficile à faire accepter directement aux chefs d'État.

Les débats préliminaires au sommet de 1963 confirment l'émergence de certaines autres personnalités, comme le ministre des Affaires étrangères de la Tanzanie et directeur des discussions, Oscar Kambona, qui joue un rôle important dans l'établissement du *draft* de l'Éthiopie comme base des discussions<sup>39</sup>. Les situations pays par pays varient : Kodjo Botsio du Ghana et Jaja Wachuku du Nigéria cherchent à repousser les discussions autour du *draft* éthiopien pour en référer d'abord au chef d'État. Kwame Nkrumah et Tafawa Balewa (premier ministre du Nigéria) jouent donc encore un rôle dans les préparations, mais le tableau n'est

<sup>35</sup> Houser George (1958), « A Report on the All African People's Conference Held in Accra, Ghana », *American Committee on Africa*, en ligne, consulté le 03/12/2020. URL: <https://projects.kora.matrix.msu.edu/files/210-808-10390/PWACOOAAAPC58opt.pdf>.

<sup>36</sup> Bakpetu Thompson Vincent (1969), *Africa and unity: the evolution of Pan-Africanism*, Harlow, Longman.

<sup>37</sup> Plusieurs témoignages racontent que Sékou Touré ne voulait pas de Diallo Telli à ce poste, voir en particulier Diallo Amadou (1983), *La mort de Diallo Telli : 1<sup>er</sup> Secrétaire général de l'O.U.A.*, Paris, Karthala.

<sup>38</sup> Amate C. O., *Inside the OAU...*, *op. cit.*

<sup>39</sup> *Ibid.*

pas homogène : certains acteurs diplomatiques ont plus de marges de manœuvre que d'autres vis-à-vis de leur chef de l'État ou du premier ministre.

Alors que les discours des chefs d'État se déroulent, les ministres africains des Affaires étrangères se réunissent de nouveau et travaillent sous la direction de Ketema Yifru, ministre éthiopien, sur une charte pour la future OUA. Le document qu'ils proposent le 25 mai 1963 est unanimement accepté par les ministres des Affaires étrangères présents lors des discussions. À la fin de la journée, une trentaine de chefs d'État donnent leur accord. À l'exception de quelques modifications dans l'ordre des articles, et du retrait (majeur) de la mention « la fin du gouvernement est le bien-être des gouvernés<sup>40</sup> », la charte adoptée subit peu de modifications de la part des chefs d'État. Un autre amendement crucial de la part des chefs d'État et qui illustre la prééminence d'une conception intergouvernementale de l'OUA est la caractérisation du secrétariat général comme « administratif », nommé directement par l'Assemblée des chefs d'État et non par les autres institutions.

La génération de diplomates qui traverse les années 1950-1960 est donc marquée par les débuts de la concrétisation d'un projet panafricain dont ils sont partie prenante, et associé à l'héritage vivant des congrès panafricains de la première moitié du siècle. Dépasser les récits des clivages entre les grandes figures postcoloniales permet de complexifier notre compréhension de l'émergence d'institutions panafricaines contemporaines.

## **Les circulations transimpériales, moteur du multilatéralisme postcolonial**

### *Un ordre du jour plus large que celui des institutions panafricaines*

Contrairement à ce qui est parfois avancé, les personnalités présentes dans les réunions des groupes de Monrovia et de Casablanca ne discutent pas seulement de la forme de l'unité continentale. D'autres sujets sont abordés, parfois tout autant clivants comme le Sahara occidental, mais aussi plus consensuels comme la dénonciation du régime d'apartheid en Afrique du Sud. Les thématiques comme celle des réponses à apporter à la crise congolaise sont des occasions de faire évoluer les positions nationales par des discussions collectives. Le multilatéralisme et ses acteurs prennent tout leur sens dès la première conférence *All African Peoples*, qui se tient à Accra du 8 au 13 décembre 1958 : plusieurs centaines de délégués sont présents, ce qui montre encore l'importance des discussions préalables aux discours des chefs d'État et de gouvernement<sup>41</sup>.

Les conférences n'ont pas seulement des conséquences sur le continent, elles sont aussi l'occasion pour les délégations africaines d'organiser leur coopération nouvelle au sein des Nations unies. À partir de 1960, avec l'accession à l'indépendance d'une nouvelle vague d'États et la crise congolaise, le « caucus africain » pèse beaucoup plus largement sur la vie onusienne<sup>42</sup>, ce qui nécessite une coordination nouvelle. Lors des réunions des groupes de Monrovia et de Casablanca, que l'on réduit souvent à une opposition binaire sur la définition du contenu du panafricanisme, ce sont aussi des résolutions concernant les autres problématiques internationales qui sont abordées<sup>43</sup>. Le multilatéralisme africain se construit sur le continent et s'exporte dans les organisations internationales, et les rencontres diplomatiques postcoloniales et tous les acteurs qu'elles mobilisent sont entièrement partie prenante de ce processus. Ces rencontres sont autant d'occasions de mobilités individuelles et collectives pour une nouvelle génération de diplomates, qui suivent les schémas des mobilités transimpériales que nous avons décrites dans les deux premières parties.

La principale raison de la réunion de Casablanca en janvier 1961 n'est pas de discuter la forme d'une unité continentale, mais d'harmoniser la position des puissances présentes vis-à-vis de la crise en cours au Congo de Patrice Lumumba. D'autres raisons sont aussi rappelées dans les textes de l'époque, traduisant l'appropriation d'un système international par les représentants des nouveaux États indépendants. Par exemple, la conférence de Casablanca était déjà pour le Maroc une occasion de revenir sur le jeu diplomatique, après l'offensive mauritanienne aux Nations unies de 1960<sup>44</sup>. Les années 1960 et 1961 sont marquées essentielle-

<sup>40</sup> Notre traduction.

<sup>41</sup> Houser G., « Report on the All African People's Conference... », art. cité

<sup>42</sup> Spencer J., « Africa at the UN », art. cité.

<sup>43</sup> Spencer J., « Africa at the UN », art. cité, p. 377.

<sup>44</sup> Erasmus H. K., « African Unification Movements », art. cité.

ment par les questions du Congo, de la répression des émeutes de Sharpeville en Afrique du Sud, des essais nucléaires français dans le Sahara, et de la guerre d'indépendance de l'Algérie<sup>45</sup>. L'Algérie et le Congo restent un enjeu important de discussion entre le groupe de Monrovia et celui de Casablanca, pour définir les objectifs du panafricanisme, et rythment le traitement de l'unification du continent par les nouveaux États indépendants<sup>46</sup>.

### **Des institutions panafricaines aussi façonnées par les administrateurs continentaux**

S'intéresser aux personnalités diplomatiques au-delà des chefs d'État au moment de la création de l'OUA permet de mieux saisir les différentes étapes et les enjeux du processus de formation d'une organisation internationale. Si, dans de nombreux cas, les pouvoirs exécutifs considèrent la politique étrangère comme leur chasse gardée, les ministères des Affaires étrangères (lorsque les fonctions ne sont pas cumulées dans les mains du président) ne sont pas inactifs. La conférence d'Addis Abeba de mai 1963 et sa préparation illustrent autrement le poids des diplomates dans la formation du multilatéralisme africain postcolonial. Une série d'acteurs intervient en amont des chefs d'État de manière déterminante pour la forme des discussions. Avant la conférence, le *Committee of African Organizations*, basé à Londres, organise une conférence regroupant les associations d'étudiants africains en Europe, du 17 au 19 avril 1963. La communication à l'issue de cette conférence insiste sur la nécessité pour les chefs d'État de mettre de côté leurs divergences personnelles pour mettre en place une charte de l'unité africaine et un secrétariat permanent pour une telle organisation.

Lors de l'établissement du secrétariat de l'OUA en 1963, une partie des chefs d'État voulaient sacraliser le principe étatique westphalien sur le continent, et limiter toute initiative supranationale, privilégiant une approche intergouvernementale<sup>47</sup>. À l'origine, le *Provisional General Secretariat*, comme prévu dans la charte de l'OUA, avait en conséquence surtout une fonction administrative, ce qui se traduit dans la structure institutionnelle de l'OUA avec le *Bureau of Administrative Secretary General* et ses quatre départements (finance et administration, économique et social, éducation, et bureaux régionaux). Le secrétariat était alors principalement formé de fonctionnaires éthiopiens, du fait de la localisation de l'organisation. C'est seulement en 1979, avec les réformes proposées par Edem Kodjo, que l'*Administrative Secretary General* devient le *Secretary General*<sup>48</sup>.

À propos de la position du secrétaire général de l'OUA, le cas de Diallo Telli illustre clairement le poids des diplomates et des institutions dans la vie politique internationale africaine des années 1960. Une première suggestion du nom de Diallo Telli est déposée au Conseil des ministres des Affaires étrangères à Dakar en août 1963 par le représentant de la Guinée (depuis mai 1963 et l'établissement de l'organisation panafricaine, l'Éthiopien Tesfaye Gebre-Egzy est installé en tant que secrétaire général provisoire). La proposition formelle est signée par le délégué égyptien au nom d'un sous-comité du Conseil des ministres de l'OUA. Le document est débattu en session plénière du Conseil, et finalement voté : quinze délégations acceptent, trois refusent, et douze s'abstiennent. La majorité simple n'étant pas obtenue, le vote est considéré comme un échec. Sa candidature est une nouvelle fois posée lors de l'Assemblée des chefs d'État, contre celle du ministre béninois des Affaires étrangères Émile Derlin Zinsou, et il l'emporte finalement, alors que Sékou Touré préside la séance<sup>49</sup>. Plusieurs récits mentionnent l'opposition de Sékou Touré à la nomination de Diallo Telli à ce poste, et son incapacité à l'empêcher<sup>50</sup>.

Mais dans l'ensemble, les provisions votées par le Conseil des ministres et l'Assemblée des chefs d'État confirment la nature intergouvernementale de l'OUA dès le milieu des années 1960. Kate Skinner considère par ailleurs que l'assassinat du président togolais Sylvanus Olympio le 13 janvier 1963 renforce cette tendance et explique l'insistance dans la charte de l'OUA sur la sanctuarisation des souverainetés nationales<sup>51</sup>.

\*\*\*

<sup>45</sup> Bakpetu Thompson V., *Africa and unity...*, *op. cit.*

<sup>46</sup> Olisanwuche Esedebe P. (1982), *Pan-Africanism: the idea and movement, 1776-1963*, Washington D.C., Howard University Press.

<sup>47</sup> Kwasi Tiekou Thomas (2012), « The Evolution of the African Union Commission and Africrats: Drivers of African Regionalisms », in T. M. Shaw, A. J. Grant et S. Cornelissen, *The Ashgate Research Companion to Regionalisms*, New York, Routledge, pp. 193-212.

<sup>48</sup> Kwasi Tiekou Thomas (2016), *Governing Africa: 3D Analysis of the African Union's Performance*, Lanham, Rowman & Littlefield.

<sup>49</sup> Amate C. O., *Inside the OAU...*, *op. cit.*

<sup>50</sup> Diallo A., *La mort de Diallo Telli...*, *op. cit.*

<sup>51</sup> Skinner Kate (2020), « West Africa's First Coup: Neo-Colonial and Pan-African Projects in Togo's "Shadow Archives" », *African Studies Review*, 63(2), pp. 375-398.

Le 25 mai 1963 à Addis Abeba est décidée la création de l'Organisation de l'unité africaine, véritable organisation internationale, car composée d'un secrétariat général, de plusieurs commissions, et d'institutions intergouvernementales comme l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement, et un Conseil des ministres<sup>52</sup>. L'organisation, loin d'être institutionnellement figée, connaît des évolutions successives jusqu'à son remplacement par l'Union africaine en mai 2001.

C'est lors de la réunion des ministres à Dakar en août 1963 qu'il est décidé de placer le siège de l'OUA à Addis Abeba et, en 1979, le secrétaire général propose une série de réformes importantes pour l'organisation panafricaine. À chacune de ces étapes, le personnel diplomatique africain est au centre du jeu. Dans les années 1970, malgré le faible investissement des chefs d'État du continent dans l'OUA, les discussions avancent. Cette vitalité est la continuité des pratiques diplomatiques pré-indépendances et postcoloniales, sur lesquelles cet article s'est efforcé d'attirer l'attention. Les nombreuses discussions qui précèdent la création de l'OUA présagent par ailleurs des relations parfois compétitives entre l'organisation panafricaine et ses membres. Comme nous l'avons montré, les mobilités transimpériales jouent un rôle structurant dans la gestation puis la mise en forme de ce multilatéralisme.

Cette contribution a cherché à complexifier le récit d'une recherche de légitimité étatique postcoloniale essentiellement auprès des acteurs extérieurs, tel qu'il est régulièrement mobilisé : si les États postcoloniaux construisent « négativement » leur souveraineté, c'est-à-dire en premier lieu par une reconnaissance internationale, cet article a proposé d'en décortiquer les modalités concrètes et de les replacer dans le contexte des mobilités transimpériales de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Cette approche relativise le caractère de « miroir » souvent avancé, faisant des situations africaines le négatif des situations européennes, et lui préfère une approche « kaléidoscopique », dont les multiples facettes se donnent à voir<sup>53</sup>.

Ici, il s'est agi de considérer plus précisément la substance de la transition d'un projet panafricain sous la colonisation à une diplomatie postcoloniale, sur le plan des acteurs plus que des idées. Dès 1900, les congrès panafricains mettent en contact des figures qui se retrouveront sur la scène diplomatique continentale au lendemain des indépendances, et participeront à l'édification de leurs États sur la scène internationale. Les discussions abordées lors de ces rencontres dépassent largement la thématique de la forme de l'unité panafricaine, et cette diversité se retrouve dans le mandat de l'OUA lors de la rédaction de sa charte fondatrice en mai 1963 : il n'est pas seulement question de panafricanisme ou d'opposition entre le groupe de Monrovia et de Casablanca, mais bien de libération des territoires encore sous domination coloniale et d'autres sujets.

Insister sur les mobilités transimpériales et sur les trajectoires individuelles de second plan met en lumière ces caractéristiques, trop souvent éclipsées par le récit de l'opposition entre les grandes figures nationalistes ou continentales comme Nkrumah et Tubman, Houphouët-Boigny, ou leurs groupes respectifs. Les institutions panafricaines ont en réalité été construites à travers les rencontres répétées de plusieurs centaines d'acteurs, dont la plupart des trajectoires individuelles illustrent la grande vitalité des mobilités transimpériales. Ces échanges sont au cœur du fonctionnement du multilatéralisme sur le continent, le débordent et posent les bases des coopérations africaines dans les autres organisations internationales, en particulier l'ONU.

Par exemple, sur le plan des idées comme sur celui du personnel diplomatique, les thématiques abordées préfigurent les discussions actuelles autour des « solutions africaines apportées aux problèmes africains ». Sur les questions de sécurité en particulier, l'impératif de donner à l'institution panafricaine les moyens d'intervenir sur l'ensemble du continent apparaît dès les propositions de commandement africain unifié par les délégations ghanéennes dans les réunions successives<sup>54</sup>. Le passage de l'OUA à l'Union africaine et d'une doctrine de « non-intervention » à celle d'une « non-indifférence » en 2002 n'est pas sans rappeler les débats de mai 1963 présentés plus haut<sup>55</sup>. Peu étudié par la littérature en Relations internationales, ce parallèle donne l'intuition de nouvelles pistes de recherche.

Ayrton Aubry  
*Sciences Po (CERI), Columbia University (États-Unis)*

<sup>52</sup> Pour Guillaume Devin, une organisation internationale est composée d'« un traité fondateur, une adresse permanente, un budget régulier, un personnel indépendant des États », in Devin Guillaume (2016), *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, p. 6.

<sup>53</sup> Sur ce déplacement, voir en particulier Kodjo-Grandvaux Séverine (2013), *Philosophies africaines*, Paris, Présence africaine.

<sup>54</sup> Voir sur ce sujet Franke Benedikt (2008), « Africa's Evolving Security Architecture and the Concept of Multilayered Security Communities », *Cooperation and Conflict*, 43(3), pp. 313-340.

<sup>55</sup> Williams Paul D. (2007), « From Non-Intervention to Non-Indifference: The Origins and Development of the African Union's Security Culture », *African Affairs*, 106(423), pp. 253-279.

## Bibliographie

- ADI Hakim, SHERWOOD Marika et PADMORE George (1995), *The 1945 Manchester Pan-African Congress revisited* (3rd edition), London, New Beacon Books.
- ADJAYE Joseph (1996), *Diplomacy and Diplomats in 19th century Asante*, London, Africa World Press
- AMATE C. O. (1986), *Inside the OAU: Pan-Africanism in practice*, London, Palgrave Macmillan.
- BANCEL Nicolas (2002), « La voie étroite : la sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation », *Mouvements*, 21-22(3), pp. 28-40.
- BAKPETU THOMPSON Vincent (1969), *Africa and unity: the evolution of Pan-Africanism*, Harlow, Longmans.
- BARTHÉLÉMY Pascale (2016), « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940-1950 », *Le Mouvement social*, 255(2), pp. 17-33.
- BARTHÉLÉMY Pascale (2010). *Africaines et diplômées à l'époque coloniale, 1918-1957*, Rennes, Presses universitaires de Rennes
- BECKER Charles (dir.) (1997), *AOF : réalités et héritages : sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960*, Paris, Karthala.
- BINEY Ama (2018), « Pan-Africanism », in E. FIDDIAN-QASMIYEH et P. DALEY (dir.), *Routledge Handbook of South South Relations*, New York, Routledge, pp. 177-187.
- BLUM Françoise (2017), « D'une révolte africaine à l'autre : passeurs et transferts », *Monde(s). Histoire, Espaces, Relations*, 11, pp. 37-59.
- BOUKARI-YABARA Amzat (2014), *Africa unite! une histoire du panafricanisme*, Paris, La Découverte.
- BRISSON Thomas (2018), *Décentrer l'Occident : les intellectuels postcoloniaux chinois, arabes et indiens et la critique de la modernité*, Paris, La Découverte.
- CLAPHAM Christopher S. (1996), *Africa and the international system: the politics of state survival*, New York, Cambridge University Press.
- COOPER Frederick (2019), *Africa since 1940: the past of the present* (2nd edition), New York, Cambridge University Press.
- COOPER Frederick (2014), *Citizenship between empire and nation: remaking France and French Africa, 1945-1960*, Princeton, Princeton University Press.
- COOPER Frederick (1996), *Decolonization and African society: the labor question in French and British Africa*, New York, Cambridge University Press.
- DEVIN Guillaume (2016), *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin.
- DIALLO Amadou (1983), *La mort de Diallo Telli : 1<sup>er</sup> Secrétaire général de l'O.U.A*, Paris, Karthala.
- ERASMUS H. Kloman (1962), « African Unification Movements », *International Organization*, 16(2), pp. 387-404.
- FRANKE Benedikt (2008), « Africa's Evolving Security Architecture and the Concept of Multilayered Security Communities », *Cooperation and Conflict*, 43(3), pp. 313-340.
- GOEBEL Michael et STOCKMAN Pauline (2017), *Paris, capitale du tiers monde : comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, Paris, La Découverte.
- GOMEZ Michael A. (2018), *African dominion: a new history of empire in early and medieval West Africa*, Princeton, Princeton University Press.
- GRILLI Matteo et GERITS Frank (2021), *Visions of African Unity: New Perspectives on the History of Pan-Africanism and African Unification Projects*, London, Palgrave MacMillan.
- HOUNTONDJI Paulin J. (1977), *Sur la « Philosophie africaine » : critique de l'ethnophilosophie*, Paris, Maspéro.

- HULLIARAS Asteris et MAGLIVERAS Konstantinos (2016), « African Diplomacy », in M. CONSTANTINOU COSTAS, P. KERR et P. SHARP (dir.), *The SAGE Handbook of Diplomacy*, New York, Sage Publications, pp. 398-413.
- KANE Falilou (2010), *Vue d'aigle sur la diplomatie sénégalaise de 1960 à nos jours : morceaux choisis*, Dakar, Nouvelles Éditions africaines du Sénégal.
- KODJO-GRANDVAUX Séverine (2013), *Philosophies africaines*, Paris, Présence africaine.
- KWASI TIEKU Thomas, GÄNZLE Stefan et TRONDAL Jarle (2020), « People Who Run African Affairs: Staffing and Recruitment in the African Union Commission », *The Journal of Modern African Studies*, 58(3), pp. 461-481.
- KWASI TIEKU Thomas (2016), *Governing Africa: 3D Analysis of the African Union's Performance*, Lanham, Rowman & Littlefield.
- KWASI THIEKU Thomas (2012), « The Evolution of the African Union Commission and Africrats: Drivers of African Regionalisms », in M. T. SHAW, A. J. GRANT et S. CORNELISSEN (dir.), *The Ashgate Research Companion to Regionalisms*, New York, Routledge, pp. 193-212.
- LABRUNE-BADIANE Céline et SMITH Étienne (2018), *Les hussards noirs de la colonie : instituteurs africains et petites patries en AOF (1913-1960)*, Paris, Karthala.
- NASH Kathryn (2021), « Embracing State Security: The Peace and Security Norms and Structures of the Organisation of African Unity, 1963-1993 », in M. GRILLI et F. GERITS (2021), *Visions of African Unity: New Perspectives on the History of Pan-Africanism and African Unification Projects*, London, Palgrave MacMillan, pp. 263-288.
- OLISANWUCHE Esedebe P. (1982), *Pan-Africanism: the idea and movement, 1776-1963*, Washington D.C., Howard University Press.
- SHAW Timothy (dir.) (2017), *African foreign policies in international institutions*, New York/Berlin/Heidelberg, Springer.
- SHERWOOD Marika (2011), *Origins of Pan-Africanism: Henry Sylvester Williams, Africa and the African diaspora*, New York, Routledge.
- SKINNER Kate (2020), « West Africa's First Coup: Neo-Colonial and Pan-African Projects in Togo's "Shadow Archives" », *African Studies Review*, 63(2), pp. 375-398.
- SPENCER John H. (1962), « Africa at the UN: Some Observations », *International Organization*, 16(2), pp. 375-386.
- (1960), « The Cold War in the Tropics: Communist Pressure on the African Mind », *The Round Table*, 51(201), pp. 15-21.
- THORNTON John K. (2020), *A history of West Central Africa to 1850*, New York, Cambridge University Press.
- TOURAY Omar A. (2016), *The African Union: The First Ten Years*, New York/London, Rowman & Littlefield.
- WORONOFF Jon (1970), *Organizing African unity*, Metuchen N.J., Scarecrow Press.
- VAN WYK Jo-Ansie (2020), « Candidature Diplomacy: South Africa and Nkosazana Dlamini-Zuma's Candidature to Chair the AU Commission, 2011-2012 », *South African Journal of International Affairs*, 27(3), pp. 317-338.
- WILDER Gary (2015), *Freedom time: Negritude, decolonization, and the future of the world*, Durham /London, Duke University Press.
- WILLIAMS Paul D. (2007), « From Non-Intervention to Non-Indifference: The Origins and Development of the African Union's Security Culture », *African Affairs*, 106(423), pp. 253-279.